

NOUS CONTACTER

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

GINET COURTAGE D'ASSCES

80RUE DU CANAL DE LUENAZ

ZAC DES PRES SEIGNEURS

01120 LA BOISSE

☎ 04 37 40 46 40

N° ORIAS 07 008 190

orias.fr

VOTRE CONTACT SINISTRE

☎ 04 37 40 46 40



Assurance et Banque

VANLIFE 83
26 AV SADI CARNOT
83130 LA GARDE

LE 19 MAI 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

Auto Entreprise

0000010847545904

À effet du **17/06/2021**

Votre immatriculation

HD-951-NF

MÉMO VÉHICULE ASSURÉ

de votre ADRIA TWIN HD-951-NF



Chère Madame, cher Monsieur,

À compter du 1er avril 2024, la réglementation évolue et la carte verte disparaît. Vous trouverez ci-dessous un nouveau document contenant des informations importantes sur votre contrat. **Il est valable pendant toute la durée de votre assurance auto entreprise.**

Gardez-le bien à portée de main en version papier ou sur votre smartphone lors de l'utilisation du véhicule. Il peut vous être utile, par exemple, en cas de panne ou d'accident.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation

Votre Courtier d'assurance

Bon à savoir

Si vous souhaitez circuler avec votre véhicule dans certains pays étrangers hors Union européenne (comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie, etc.) la carte internationale d'assurance automobile, aussi appelée International Motor Insurance Card (IMIC), vous sera demandée aux frontières. Vous pouvez retrouver la liste complète des pays sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html.

ID0892-250519



Votre « Mémo véhicule assuré »

délivré le 19 mai 2025 - à conserver pendant toute la durée de votre contrat



Informations importantes

Tout véhicule doit être assuré.
Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet du contrat. Passé ce délai, ce document pourra toujours vous servir en cas de besoin.
Vous pouvez vérifier que votre véhicule figure au fichier des véhicules assurés (FVA) en vous connectant sur fva-assurance.fr ou en appelant le 01 83 64 32 22.
Si vous vous déplacez avec votre véhicule dans l'un des pays listés sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html, il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale, à télécharger depuis votre Espace Client axa.fr ou à demander à votre interlocuteur habituel.



Votre contrat

N° de contrat : 0000010847545904
Date d'effet : 17 juin 2021
Assureur : AXA France IARD (F943)
Adresse : 313 Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre cedex
Souscripteur : VANLIFE 83
Adresse : 26 Av Sadi Carnot
83130 LA GARDE



Votre véhicule

Marque : ADRIA
Modèle : TWIN
Immatriculation : HD-951-NF
Date d'entrée du véhicule : 19/05/2025
À noter : les remorques jusqu'à 750 kg, tractées par ce véhicule, sont garanties en Responsabilité civile.

AXA France IARD S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - Juridica - S.A. au capital de 14 627 854,68 € - RCS Versailles 572 079 150 - TVA intracommunautaire n° FR 69 572 079 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou - 78160 Marly-le-Roi - AXA Assistance France Assurances - S.A. au capital de 51 429 430,40 € - RCS Nanterre 451 392 724 - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 8-10 rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff. **Entreprises régies par le Code des assurances.**

Vos contacts en cas de problème

En cas d'accident

Assistance

Dépannage et remorquage
de votre véhicule ⁽¹⁾
Assistance médicale et rapatriement

01 55 92 22 22

(1) Selon les garanties de votre contrat.

Déclarez votre accident

en contactant votre courtier.

En cas de panne

Assistance de votre véhicule
24 h/24 et 7 j/7 ⁽¹⁾

01 55 92 22 22

(1) Selon les garanties de votre
contrat.

Pour un bris de glace

Demandez votre prise en charge au

09 70 82 00 18